



TERMES DE REFERENCE

ETUDE DE FAISABILITE

La réalisation d'une étude pour le projet :

**Sawa Kivu : Énergie durable, moyens de subsistance
durables et écosystèmes résilients pour un avenir plus vert en République
démocratique du Congo (RDC)**

Notre référence : BP 3999/02/2026_COD 1208

Province du Nord-Kivu – Territoire de Masisi
Province du Sud-Kivu – Territoire d'Idjwi

Régions Grand lac /RDC
Département MEAL RDC
Février 2026





I. DETAILS DE L'ETUDE
Dates clés Urgent

Date de démarrage prévue	15/02/2026
Date de fin prévue	29/02/2026
Soumission du rapport d'étude de faisabilité (draft)	28/02/2026
Soumission du d'étude de faisabilité final	06/03/2026

Langue de travail

Langue requise pour effectuer l'étude	Français Langues locales parlées dans la zone d'étude
Langue du rapport final	Français

II. CONTEXTE & JUSTIFICATION

Welthungerhilfe (WHH) est une organisation non gouvernementale internationale de premier plan dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement. Fondée en 1962 en tant que section allemande de la « Campagne contre la faim », WHH œuvre pour l'éradication durable de la faim et de la pauvreté, en promouvant le droit de chaque individu à une vie digne, autonome et équitable.

Présente en République démocratique du Congo (RDC) depuis 1997, WHH concentre ses interventions principalement dans l'est du pays, à travers des bureaux de projet à Goma, en Ituri (Bunia, Mahagi), et au Nord Kivu (Kirumba, Nibili), ainsi que des sous-bureaux à Kpandroma et Lubero. Le contexte congolais est caractérisé par une complexité multidimensionnelle marquée par des conflits armés persistants, des chocs climatiques et sanitaires récurrents, ainsi qu'un accès limité aux ressources alimentaires et énergétiques, nécessitant des réponses intégrées et coordonnées.

La République démocratique du Congo demeure confrontée à l'une des crises alimentaires les plus sévères au monde. D'après l'analyse IPC d'octobre 2024, environ 24,8 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phases 3 et 4), dont 21,58 millions en situation de crise (Phase 3) et 3,23 millions en situation d'urgence alimentaire (Phase 4). La province du Nord-Kivu figure parmi les plus affectées, avec près de 3,72 millions de personnes touchées, dont 2,59 millions en Phase 3 et 1,13 million en Phase 4. Les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu figurent parmi les plus touchées, en particulier les territoires de Masisi et d'Idjwi, où plus de 90 % des ménages sont affectés par l'insécurité alimentaire. De plus en RDC 73 400 cas de violences sexuelles ont été signalés entre janvier et juillet 2025 donc une grande majorité dans l'est du pays, illustrant la vulnérabilité extrême des déplacés et des communautés hôtes.

Les territoires de Masisi et d'Idjwi, situés dans la province du Nord-Kivu, sont majoritairement ruraux et fortement dépendants de l'agriculture, de l'élevage et des ressources naturelles. Malgré un fort potentiel agroécologique et une position stratégique autour du bassin du lac Kivu, ces zones sont confrontées à une instabilité chronique liée aux conflits armés, aux tensions foncières et communautaires, à la pauvreté structurelle et à la dégradation environnementale. Depuis plus de deux décennies, Masisi est un épiscentre de conflits récurrents, tandis qu'Idjwi, bien que relativement plus stable sur le plan sécuritaire, subit les effets indirects des crises régionales, notamment les déplacements de populations et la pression accrue sur les ressources naturelles.

Les déplacements répétés de populations ont fragilisé durablement les communautés d'accueil, limitant leur capacité à investir dans des solutions de long terme telles que l'énergie durable, la gestion des déchets ou la restauration des écosystèmes. En conséquence, la mauvaise gestion des déchets solides et organiques entraîne une pollution des sols agricoles, une dégradation de la qualité des eaux du lac Kivu et des cours



DS



d'eau, ainsi qu'une perte de biodiversité, affectant directement les moyens de subsistance des ménages, notamment ceux dépendant de la pêche artisanale.

Paradoxalement, ces territoires disposent d'un important potentiel de valorisation des déchets organiques (résidus agricoles, déchets biodégradables, déjections animales), qui pourrait être exploité pour la production de biogaz, de compost et de briquettes écologiques. Toutefois, l'absence de technologies adaptées, de compétences techniques, de formations et d'investissements limite la transformation de ces déchets en ressources productives, accentuant la pauvreté énergétique, le chômage des jeunes et la dégradation environnementale. Le manque de structuration de cette filière prive en particulier les jeunes d'opportunités économiques durables, les exposant à des risques accrus de recrutement par des groupes armés ou d'activités illégales.

Le projet s'inscrit dans les priorités nationales et provinciales du Gouvernement congolais, telles que définies dans le DSCR national et les DSCR du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ainsi que dans les cadres internationaux relatifs à la sécurité alimentaire, à la transition énergétique et au développement rural durable. Il bénéficiera d'un appui scientifique et technique d'institutions académiques locales, notamment l'Université de Goma (UNIGOM), pour la formation des formateurs et l'accompagnement des pratiques agroécologiques, de la myciculture et de l'élevage durable.

Les actions prioritaires du projet visent notamment :

- (i) l'amélioration de l'accès équitable, fiable et abordable à l'énergie propre dans les zones rurales et post-conflit de Masisi et d'Idjwi ;
- (ii) l'inclusion économique et la stabilisation sociale, avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes ;
- (iii) le développement d'activités génératrices de revenus viables à travers la gestion durable et la valorisation écologique des déchets ;
- (iv) la promotion de l'agroforesterie et de l'agroécologie, y compris le renforcement des chaînes de valeur café et cacao à Idjwi ;
- (v) le renforcement de la gouvernance communautaire des ressources naturelles et la protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques.

L'objectif global du projet est de contribuer à la stabilisation socio-économique et environnementale durable des communautés rurales de Masisi et d'Idjwi, en améliorant l'accès à l'énergie propre, en renforçant des moyens de subsistance durables et inclusifs pour les jeunes et les femmes, et en consolidant une gestion résiliente des écosystèmes, en faveur d'un développement plus vert, pacifique et prospère.

RESULTAT DU PROJET

- Résultat 1. Les capacités des partenaires de mise en œuvre et des acteurs techniques locaux sont renforcées.
- Résultat 2. : Les ménages vulnérables des territoires de Masisi et d'Idjwi améliorent durablement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à une production vivrière et maraîchère accrue et diversifiée.
- Résultat 3 : Les ménages bénéficiaires renforcent durablement leur élevage familial de lapins et de chèvres, améliorant l'accès aux protéines animales et la diversification de leurs revenus.
- Résultat 4 : Les ménages bénéficiaires adoptent la myciculture et des AGR comme activités complémentaires intégrées aux systèmes agricoles et d'élevage
- Résultat 5 : Les filières café et cacao sont renforcées et structurées pour améliorer durablement les revenus des ménages producteurs



DS



Enfin, les présents termes de référence visent à la réalisation d'une étude de faisabilité du projet, afin d'en analyser la viabilité technique, économique et opérationnelle, d'identifier les risques (financiers, techniques et organisationnels) et d'évaluer leur impact sur la mise en œuvre du projet. Les résultats de cette étude fourniront une base factuelle solide pour une prise de décision éclairée quant au lancement et à l'exécution du projet.

III. OBJECTIFS GENERAUX

L'objectif général de cette étude est d'évaluer la faisabilité du projet **SAWA KIVU** afin de déterminer s'il doit être réalisé ou non et s'assurer si le projet contribue à la stabilisation socio-économique et environnementale des communautés rurales des territoires de Masisi et d'Idjwi, et évaluer la faisabilité si le projet intègre des solutions énergétiques durables, des moyens de subsistance inclusifs et la gestion des ressources naturelles.

Spécifiquement l'évaluation vise à :

- ✓ Analyser les technologies nécessaires à la transformation des déchets en ressources productives (biogaz, compost, briquettes écologiques).
- ✓ Évaluer les risques financiers, techniques et opérationnels liés à la mise en œuvre des initiatives proposées.
- ✓ Déterminer la demande pour les produits issus de la gestion des déchets et évaluer l'impact potentiel sur les moyens de subsistance des communautés.
- ✓ Identifier les ressources nécessaires et les parties prenantes impliquées, en intégrant des acteurs locaux, des jeunes et des femmes.
- ✓ Définir des critères mesurables pour évaluer l'impact des interventions de l'écosystème et Biogaz, la durabilité environnementale et l'inclusion sociale.

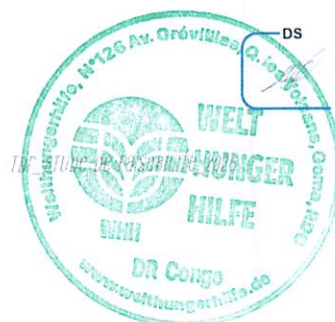
L'étude devra analyser les capacités organisationnelles, techniques et financières des partenaires locaux pressentis, leur niveau d'appropriation du projet, les mécanismes de coordination existants ainsi que les besoins de renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre.

Les conclusions de l'étude de faisabilité serviront directement à affiner la conception finale du projet. Elles permettront notamment :

- ✓ D'ajuster la matrice logique du projet,
- ✓ De tester et valider les hypothèses d'intervention,
- ✓ De s'assurer de l'adéquation des objectifs et des activités
- ✓ De confirmer les indicateurs de résultats et d'impact,
- ✓ D'adapter les composantes techniques et opérationnelles,
- ✓ D'orienter la planification budgétaire et organisationnelle du projet.

Les recommandations issues de l'étude devront être intégrées dans la formulation finale du projet en vue de sa soumission au bailleur.

IV. RESULTATS ATTENDUS





- ✓ Un rapport complet précisant les résultats de l'analyse technique, économique et opérationnelle du projet.
- ✓ Un ensemble de recommandations pour minimiser les risques identifiés lors de l'étude.
- ✓ Vérifier et ajuster un plan de travail détaillé d'actions nécessaires pour la réalisation des objectifs du projet.
- ✓ Création d'un réseau de partenaires engagés pour soutenir la mise en œuvre du projet.
- ✓ Un ensemble d'indicateurs clairs et mesurables pour suivre les progrès du projet sur base du cadre logique présenté.
- ✓ Rendre les indicateurs existant précis et SMART
- ✓ Identifier les principaux facteurs de vulnérabilité et de résilience des systèmes alimentaires face aux chocs et stress (conflits, changements climatiques, insécurité, dégradation des ressources naturelles, malnutrition).
- ✓ Examiner les cadres de gouvernance et de coordination (Task-Force au sommet de l'État, ministère de l'Agriculture, sante, Commerce, Développement rural, Économie, Plan, Environnement, Affaires sociales, Éducation, Eau et Assainissement, Cluster SecAl.
- ✓ Proposer un cadre opérationnel pour le déploiement du projet.
- ✓ Définir des indicateurs de succès et des critères de suivi.
- ✓ Analyser l'intégration des dimensions transversales telles que la nutrition, le genre, la jeunesse, la localisation et la durabilité environnementale, en lien avec les principes de l'agroécologie.

V. CRITERES DE L'ÉTUDE DE FAISABILITE, DURABILITE ET PERENNISATION

1. Faisabilité Technique

- Analyse des technologies disponibles pour la transformation des déchets en ressources productives (biogaz, compost, briquettes écologiques).
- Estimation des infrastructures nécessaires et de la faisabilité de leur mise en place dans les territoires ciblés.

2. Faisabilité économique

- Détail des coûts initiaux et récurrents associés aux technologies proposées, ainsi que des projections de rentabilité.
- Évaluation de la demande pour les produits issus de la gestion des déchets et son impact potentiel sur les moyens de subsistance des communautés.

3. Risques

- Analyse des risques financiers, techniques et opérationnels pouvant affecter la mise en œuvre ainsi que le do-no-harm.
- Propositions pratiques pour gérer les risques identifiés.

4. Impacts Sociaux et Environnementaux

- Analyse des effets du projet sur la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale, et le renforcement des moyens de subsistance pour les jeunes et les femmes.
- Évaluation des impacts environnementaux positifs et négatifs du projet, y compris la gestion des déchets et l'amélioration de la fertilité des sols.

5. Engagement des Parties Prenantes

- Cartographie des parties prenantes locales, des acteurs économiques et des institutions gouvernementales impliquées et évaluation de leur capacité et volonté d'engagement.
- Stratégies pour intégrer les communautés dans la conception et la mise en œuvre du projet, en soulignant l'importance des femmes et des jeunes et le potentiel qu'offre la localisation.

6. Normes de Gouvernance

- Examen des politiques publiques et des mécanismes institutionnels influençant l'accès aux ressources et la production.





- Évaluation de la conformité du projet aux normes de sécurité alimentaire, aux réglementations environnementales et aux pratiques de genre.
- 7. **Cadre de Suivi et d'Évaluation**
 - Proposition d'un ensemble d'indicateurs clairs et mesurables pour suivre les progrès du projet.
 - Description des méthodes de collecte de données, d'analyse et de reporting pour garantir un suivi efficace et une évaluation continue.
- 8. **Dimensions Transversales**
 - Évaluation de la façon dont le projet prend en compte les enjeux de nutrition, de genre, de jeunesse, de localisation, et de durabilité environnementale, en lien avec les principes de l'agroécologie.

VI. CRITERES CAD OCDE

L'étude devra analyser la faisabilité du projet selon les critères suivants :

Pertinence

Analyse dans quelle mesure le projet répond aux besoins prioritaires des groupes cibles et s'aligne avec les politiques nationales et sectorielles.

Cohérence

Analyse de la complémentarité avec les interventions existantes et conformité avec les principes humanitaires et de développement.

Efficacité

Analyse de la plausibilité des relations de cause à effet entre activités, résultats et impacts.

Efficienne

Analyse du rapport coût-efficacité et de l'utilisation optimale des ressources.

Impact

Analyse du potentiel du projet à générer des changements socio-économiques et environnementaux durables.

Durabilité

Analyse de la pérennité institutionnelle, économique, sociale et environnementale des résultats du projet.

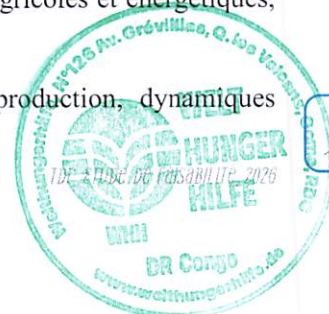
VII. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'étude devra analyser la situation de départ aux niveaux suivants :

Niveau macro : politiques publiques, cadres stratégiques nationaux, réglementations sectorielles, dynamiques économiques et sécuritaires.

Niveau méso : structures institutionnelles locales, marchés régionaux, services agricoles et énergétiques, mécanismes de coordination.

Niveau micro : conditions socio-économiques des ménages, systèmes de production, dynamiques communautaires et mécanismes locaux d'entraide.





L'étude adoptera une approche analytique et participative combinant méthodes qualitatives et quantitatives. Elle comprendra notamment :

- Revue documentaire des documents de projets existants à ce stade (cade logique) des analyses existantes (ERM – évaluation rapide multisectorielle)
- Consultations participatives des parties prenantes
- Analyse de marché et chaînes de valeur
- Analyse technique des solutions énergétiques
- Analyse institutionnelle et organisationnelle
- Analyse des dynamiques de conflits et principe Do-No-Harm
- Triangulation des données collectées

Le/la consultant est chargé de proposer une méthodologie détaillée, englobant :

- **Échantillonnage** : Identification des groupes cibles et des zones spécifiques de l'étude.
- **Collecte de données** : Outils et techniques utilisés pour la collecte d'informations.
- **Analyse des données** : Plan d'analyse qui précise comment les données seront traitées.

Il est impératif que la méthodologie intègre des éléments concernant le contrôle de la qualité des données et la triangulation des informations collectées. L'évaluateur devra également exploiter les données existantes, notamment les enquêtes de base, les données secondaires et les informations issues du mécanisme de suivi et de traitement des plaintes du projet.

Un consensus sur la conception et la méthodologie de l'évaluation sera finalisé sur la base de l'offre soumise et/ou du rapport de démarrage.

Principes Généraux :

- La méthodologie doit permettre la ventilation des données par sexe (et, le cas échéant, par âge et par statut) afin d'analyser les bénéfices des projets pour les hommes, les femmes et les jeunes.
- Les méthodes et sources de données doivent être triangulées pour renforcer la validité des résultats.
- Les données antérieures, y compris les enquêtes de base, les évaluations existantes des autres organisations, et celles issues du suivi, doivent être soigneusement intégrées à l'analyse.

Plan de travail

Cette consultance est prévue pour une durée de 2 semaines inclus le rapportage, et doit commencer le plus tard le 17 février 2026. Le plan de travail sera proposé par le(la) consultant(e) à la prise de fonction. Pour chacune des phases, le plan de travail doit détailler les tâches à réaliser et les délais prévus. Il faudra aussi joindre un chronogramme prévisionnel, qui, par la suite, devra être accordé entre l'équipe du projet WHH et le(la) consultant(e).

Compte tenu du calendrier de formulation du projet, l'étude adoptera une approche ciblée en priorisant les questions critiques de faisabilité.

Elle s'appuiera sur l'exploitation approfondie des données secondaires existantes ainsi que sur l'expérience opérationnelle accumulée par WHH dans les zones d'intervention, permettant d'optimiser la collecte primaire de données tout en garantissant la qualité analytique des résultats.

VIII. PRODUITS ET ECHEANCES POUR LES RAPPORTS

1. **Note méthodologique / Inception Report** (5–10 pages)
 - Compréhension du mandat
 - Méthodologie et outils de collecte
 - Plan de travail détaillé et calendrier





- Matrice d'évaluation (questions, indicateurs, sources de données)
- 2. **Rapport provisoire d'évaluation des systèmes alimentaires** (max. 10 pages)
 - Résumé exécutif (2 pages max)
 - Contexte, méthodologie, limites
 - Résultats provisoires obtenus
 - Analyse spécifique sur le genre (la composition sociale des groupes cibles, leur homogénéité ou hétérogénéité, leurs capacités d'entraide, leurs mécanismes locaux de résolution des problèmes ainsi que les éventuels conflits d'intérêts entre acteurs)
 - Propositions concrètes des axes stratégiques de développement pour WHH en RDC
 - Conclusions, leçons apprises, recommandations
 - Le rapport final devra inclure un résumé exécutif structuré mettant en évidence les principaux enseignements, conclusions et recommandations stratégiques (max.30).

Échéance du rapport final : Vu l'urgence de l'activité Au plus tard le 28 février 2026 après la collecte sur le terrain le rapport préliminaire doit être soumis à WHH. Un délai de 3 jours sera accordé au/ à la consultant(e) pour intégrer les feedbacks pour déposer le rapport final.

IX. CONFIDENTIALITÉ

1. Tous les documents et données acquis à partir de documents, lors d'entretiens ou de réunions sont confidentiels et ne doivent être utilisés que pour les besoins de l'étude.
2. Les documents à produire ainsi que tous les matériels liés à l'étude (produit par les évaluateurs/trices ou l'organisation elle-même) sont confidentiels et restent à tout moment la propriété du contractant.

X. EXPERTISE DES ÉVALUATEURS/TRICES

La participation d'experts nationaux disposant d'une connaissance approfondie du contexte local est fortement encouragée, tout en garantissant l'indépendance analytique de la mission. Les consultants individuels ou les bureaux d'études sont invités à présenter leur candidature en faisant valoir les qualifications et compétences suivantes :

1. Le/la consultant(e) principal(e) doit être titulaire d'un Master avec 5 ans d'expérience dans le domaine humanitaire, connaissance dans les domaines pratique en écosystème, écologie, économie, d'agriculture, en développement international ou dans un domaine connexe avec au moins des qualifications dans l'un des domaines concernés par cette étude.
3. Une grande expérience dans la conduite d'études ou d'évaluations analytique multiméthodes, y compris dans la collecte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives et dans l'animation d'ateliers participatifs.
4. Bonne compréhension des aspects genre et inclusion socio – économiques des jeunes de 15 à 35 ans.
5. Des connaissances techniques et une expérience dans les secteurs/thèmes des systèmes et sécurité alimentaires, de l'analyse de l'économie politique, de l'agriculture, de la nutrition, de l'environnement, de la gouvernance et/ou du développement économique/du développement des systèmes de marché/des chaînes de valeur sont fortement souhaitées.
4. Solides compétences analytiques, notamment en matière d'analyse statistique et de rédaction de rapports.
5. Excellentes aptitudes à la communication et capacité à interagir efficacement avec un large éventail de parties prenantes aux niveaux institutionnel et communautaire.
6. Expérience de travail avec des ONG internationales et des agences de développement dans le cadre de missions de conseil similaires.





7. Maîtrise de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit.

XI. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Les candidats/es doivent fournir **une offre technique et financière** ainsi que les pièces administratives.

- **Offre technique** : La partie technique de l'offre doit inclure une référence à la faisabilité estimée des TdR (le cas échéant, avec des suggestions pour les questions d'évaluation spécifiques).

Elle doit également inclure :

1. Une brève description de la conception générale
2. La méthodologie de l'évaluation des systèmes alimentaires,
3. Les outils de récolte de données
4. Le plan d'analyse des données (quantitative et qualitative),
5. Les techniques de calcul de l'échantillon,
6. Les limites de l'étude,
7. Calendrier de travail réaliste,

- **Offre financière** : La partie financière comprend une proposition de budget pour l'étude complète. Il doit indiquer les frais par jour de travail (plus taxe sur la valeur ajoutée - TVA, le cas échéant),

Elle doit ressortir :

1. Les coûts du personnel (consultant/e principal/e et assistant/e si applicable)
2. Les couts des enquêteurs associés à la collecte de données ;
3. Les couts liés à la formation des enquêteurs sur les outils de collecte ;
4. Les couts de déplacement, d'hébergement et de restauration dans les localités lors de la phase terrain ;

En plus de cela, les documents suivants sont à joindre au dossier :

- **Personne Physique** :
 - Carte d'identité ;
 - CV et Copie du Diplôme
 - Attestation de services rendus pour les expériences antérieurs
 - Attestation de déclaration et paiement des impôts et taxes jusqu'à septembre 2025 ;
- **Bureau d'étude ou organisation** :
 - Documents légaux
 - CV de l'entreprise ou Organisation
 - Preuve des déclarations et paiements des taxes (IPR)
 - Certificat de services rendus

XII. PROCESSUS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

L'évaluation des offres se fera en deux phases.

- Pour la première phase, la partie technique de la proposition sera évaluée et notée.
- La deuxième phase consistera à évaluer et comparer les offres techniques par rapport au budget disponible





Les offres seront sélectionnées sur la base des critères techniques et financiers suivants :

Pondération de l'évaluation des candidatures (100 points) :

1. Diplômes et CV de l'équipe de consultant (25 points)
2. Expériences prouvées par des attestations et références concluantes (25 points)
3. Maîtrise des méthodologies d'évaluation de projet/programme (10 points)
4. Capacités rédactionnelles, synthétique et analytiques dans les méthodologies de collecte et d'analyse de données à la fois quantitatives et qualitatives (10 points)
5. Bonne connaissance des thématiques liées aux Renforcement des compétences des jeunes, améliorer la qualité de l'enseignement et insertion professionnelle et entrepreneuriale des jeunes et femmes (5 points)
6. Chronogramme réaliste (5 points)
8. Offre financière (20 points)

XIII. CONDITIONS DE PAIEMENT

Aucun paiement anticipé n'est autorisé. Le paiement est effectué sur la base des produits livrés, c'est-à-dire qu'à l'acceptation du rapport initial et des outils de collecte de données Conformément à ses politiques internes, WHH envisage décaisser les fonds de la manière Suivante :

- Première tranche de 40% à la signature du contrat et validation du rapport de démarrage par le département MEAL de WHH ;
- Deuxième tranche de 40% après la remise des données probantes récoltées à WHH et du rapport d'activité ;
- Et, troisième tranche de 20% après la validation des données par le Département MEAL de WHH et restitution synthèse du résultat de l'étude aux staffs WHH et les représentants des bénéficiaires.

Conditions générales

Tous les rapports et documents préparés au cours de la mission seront considérés comme la propriété intellectuelle de WHH, et les documents ou toute partie de ceux-ci ne peuvent être vendus, utilisés et/ou reproduits de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit préalable de WHH. Les normes humanitaires fondamentales, les normes éthiques et les normes de sauvegarde de WHH doivent être strictement respectées.

XIV. COMMENT POSTULER

Les parties intéressées peuvent soumettre des propositions techniques et financières, ainsi que d'autres documents à l'appui, en un seul paquet à l'adresse info.cod.goma@welthungerhilfe.de La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 février 2026 . Le dépouillement et la sélection se fera au même moment que la déposition des candidatures.

NB : La WHH ne perçoit ni argent ni des faveurs de la part des soumissionnaires. Elle lutte contre la fraude et la Corruption. Pour tout cas de fraude contact directement LE NUMERO VERT : +243 861 156 800

Pour la Welthungerhilfe
Goma, le 09/02/2026

Manfred Bischofberger Country



ETUDE DE FAISABILITE 2026